

Berne, le 17 septembre 2020

Notre référence: bot

Téléphone direct: +41 31 377 74 85

Déclaration d'octroi de la protection faisant suite à un refus provisoire - règle 18ter.2)i) du règlement d'exécution commun (sur motifs relatifs)

Enregistrement international n° 1333881 - AKTIDERM

Suite au refus provisoire émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 25 juin 2020 relative à la procédure d'opposition n° 15581 et conformément à la règle 18ter.2)i) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **admise** à la protection en Suisse pour tous les produits et services revendiqués.

Division des marques

Tamara Bögöthy

